

CONSEIL MUNICIPAL DU
mercredi 26 octobre 2011
A 20 heures 30

Convocation du 21 octobre 2011
Affichage du 28 octobre 2011

Le **26 octobre 2011 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Marcel ROBIN, Didier GOUDROT, Alain MOREAU, Christophe PIETAK, Laurent BONNOTTE, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Micheline BLOT, Bernard SALOMEZ, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT, Robert ITURRALDE.

Jean-Claude BERGEROT par Christophe PIETAK, Robert GERMAIN par Chantal RAVERDEAU, Hugues COUELLE par Michel KOTOVTCHIKHINE, Angélique CHALIER par Gérard GALLET, Michèle GAUDIN par Marie Chantal COULON, Patrice VICART par Christine PICARD, Florence TOUZEAU par Bernard SALOMEZ.

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Marcel ROBIN

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2011. M. MOREAU souhaite qu'une phrase de la délibération N° DE_2011_189 soit rectifiée : "Julien DUGAY qui est représenté par Alain MOREAU ne prend pas part à la délibération, ni au vote" par "Julien DUGAY ayant donné un pouvoir à Alain MOREAU, ce pouvoir n'est pas pris en compte pour la délibération et le vote). Tous les membres présents signent le registre.

- Election adjoints.
- Indemnités des élus.
- Classe de neige école primaire.
- Convention Yonne en Scène.
- Taxe d'aménagement.
- Assainissement : remplacement tampons fonte.
- Assainissement : avenant n° 2 EIFFAGE travaux supplémentaires.
- Budget communal : transfert de crédits (subvention du Conseil Général lotissement 5 Quartaux II à reverser à DOMANYS).
- Questions diverses.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS - (DE 2011 192)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-2, **Considérant** que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints

MAIRIE DE TOUCY

appelés à siéger,

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Suite à la démission de 3 adjoints,

Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire, propose de supprimer un poste d'adjoint et de fixer le nombre d'adjoints à 5.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à bulletins secrets à la demande de plus d'un tiers des conseillers présents,

ADOpte cette proposition par 15 voix pour et 8 voix contre.

ELECTION DES 4EME ET 5EME ADJOINTS - (DE 2011 193)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-1 à L2122-17,

Suite à la démission des 1er, 2ème et 6ème adjoints, les 3ème, 4ème et 5ème adjoints deviennent respectivement 1er, 2ème et 3ème adjoints.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des adjoints et de nommer des conseillers délégués, au regard de l'évolution des missions qui leur sont confiées.

Sous la présidence de Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des 4ème et 5ème adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L.2122-4, L.2122-7 et L2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est alors procédé à l'élection du 4ème adjoint :

Candidat : Marcel ROBIN

Résultat 1er tour de scrutin

Nbre de votants (enveloppes déposées) : 23

Nbre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral) : 3

Nbre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

Marcel ROBIN : 15 voix

Alain MOREAU : 3 voix

Laurent BONNOTTE : 1 voix

Franck CARRASCO : 1 voix

Marcel ROBIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4ème adjoint et a été immédiatement installé.

Il est alors procédé à l'élection du 5ème adjoint :

Candidat : Didier GOUDROT

Résultat 1er tour de scrutin

Nbre de votants (enveloppes déposées) : 23

Nbre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral) : 3

Nbre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

Didier GOUDROT : 15 voix

Alain MOREAU : 5 voix

Didier GOUDROT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5ème adjoint et a été immédiatement installé.

MAIRIE DE TOUCY

INDEMNITES DES ELUS - (DE 2011 194)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-23 et R2123-23,

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les indemnités du Maire , des Adjointes et Conseillers délégués suivant le tableau ci-après :

FONCTION	NOM DE L'ELU	% INDICE 1015	MAJORATION au titre de chef lieu de canton
Maire	Michel KOTOVTCHIKHINE	40%	15%
1er Adjoint	Gérard GALLET	16,50%	15%
2ème Adjoint	Chantal RAVERDEAU	16,50%	15%
3ème Adjoint	Julien DUGAY	16,50%	15%
4ème Adjoint	Marcel ROBIN	10,50%	
5ème Adjoint	Didier GOUDROT	10,50%	
Conseiller délégué	Bernard SALOMEZ	7,50%	
Conseiller délégué	Micheline BLOT	7,50%	

Conseiller délégué : Christine PICARD, sans indemnité

Le Conseil Municipal, après vote à bulletins secrets à la demande de plus d'un tiers des conseillers présents,

FIXE, pour la durée du mandat municipal restant, les taux des indemnités ci-dessus (Pour : 15 voix Contre : 8 voix).

ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

1er Adjoint : Gérard GALLET

- Voirie urbaine, circulation, sécurité, éclairage public
- Cimetière, travaux neufs, assainissement, opération programmée
- Programmation du personnel technique

2ème Adjoint : Chantal RAVERDEAU

- Bulletin Municipal
- Accueil des nouveaux arrivants
- Relation avec la population et la presse
- CCAS, Foyer-Logement
- Cérémonie, commerces, foires et marchés

3ème Adjoint : Julien DUGAY

- Culture (dont bibliothèque, maison des associations, expo)
- Associations
- Loisirs
- Affaires scolaires (dont restauration)
- Base de loisirs, salles municipales
- Toucy-Infos
- Fêtes et animations, fleurissement
- Sports

4ème Adjoint : Marcel ROBIN

- Chemins ruraux, environnement, suivi entretien bâtiments communaux
- Economie d'énergie, développement durable, qualité de vie
- Camping

5ème Adjoint : Didier GOUDROT

- Urbanisme, habitat, droit des sols

Conseiller délégué : Bernard SALOMEZ

- Fonctions relatives au marché en lien avec C. Raverdeau
- Fleurissement

MAIRIE DE TOUCY

Conseiller délégué : Micheline BLOT

-Gestion du personnel

Conseiller délégué : Christine PICARD

-Finances

MODIFICATION DE CERTAINES COMMISSIONS

FINANCES : Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Président), Picard (Vice-présidente), Gallet, Raverdeau, Dugay, Robin, Goudrot, Bonnotte, Coulon, Gaudin, Vicart, Carrasco, Huot, Iturralde.

URBANISME – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Président), Goudrot (Vice Président), Gallet, Raverdeau, Dugay, Robin, Bonnotte, Coulon, Coquelle, Gaudin, Touzeau, Carrasco, Huot, Iturralde.

VOIRIE-TRAVAUX EN RÉGIE

Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Président), Gallet (Vice Président), Raverdeau, Dugay, Robin, Goudrot, Germain, Coquelle, Vicart, Salomez, Touzeau, Huot.

SPORT

Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Président), Dugay (Vice-Président), Gallet, Raverdeau, Robin, Goudrot, Bonnotte, Picard, Carrasco.

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES SOCIALES

Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Président), Raverdeau (Vice Présidente), Gallet, Dugay, Robin, Goudrot, Picard, Coulon, Coquelle, Chalier, Gaudin, Blot, Touzeau, Iturralde.

CULTURE-ASSOCIATIONS-AFFAIRES SCOLAIRES

Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Présidente), Dugay (Vice Président), Gallet, Raverdeau, Robin, Goudrot, Bonnotte, Picard, Coquelle, Chalier, Touzeau, Carrasco, Iturralde.

TRAVAUX – OPÉRATIONS PROGRAMMÉES

Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Président), Gallet (Vice-Président), Raverdeau, Dugay, Robin, Goudrot, Vicart, Touzeau, Huot, Iturralde.

ELECTIONS

Mesdames et Messieurs Kotovtchikhine (Président), Gallet, Raverdeau, Dugay, Piétak, Moreau, Bergerot.

APPEL D'OFFRES

Titulaires : Messieurs Bergerot, Piétak, Vicart.

Suppléants : Messieurs Huot, Moreau, Gallet.

CLASSE DE NEIGE ECOLE PRIMAIRE POUR L'ANNEE 2012 - (DE 2011 195)

Julien DUGAY, Adjoint aux Affaires Scolaires, présente le projet de classe de neige de M. HAMON, directeur de l'école primaire de Toucy, pour l'année 2012.

Après débat,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE le projet de classe de neige et son financement :

- Séjour classe de neige pour 35 élèves (35 X 367 €) : 12 845.00 €
- Skis et forfaits pour les accompagnateurs : 112.00 €
- Frais de transport (bus) : 2 710.00 €

MAIRIE DE TOUCY

COUT TOTAL 15 667.00 €

- Participation à charge de la commune : 8 667.00 €
- Participation à charge des familles (35 X 200 €) : 7 000.00 €

CONVENTION L'YONNE EN SCENE 2011/2012 : PARTICIPATION SPECTACLES - (DE 2011 196)

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Julien DUGAY présenter la convention Yonne en Scène relative à la programmation "Saison Jeune Public" pour la saison 2011/2012.

Après délibération,

ADOpte à l'unanimité ladite convention qui sera annexée à la présente délibération pour un montant net de 2 040 € à régler en 2 versements :

- 600 € avant le 31/12/2011
- 1 440 € avant le 31/05/2012

ADHERE à l'Association Yonne Spectacles pour un montant de 160 €.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2011 et 2012.

TAXE D'AMENAGEMENT

Vu la commission "toutes commissions" du 24 octobre 2011,

M. MOREAU souhaite que 2 taux soient appliqués : un pour les zones commerces, industries, artisanat, hangars agricoles (5 %) et un autre pour les autres zones (3%).

M. PIETAK fait part de ses recherches sur internet et des délibérations prises par certaines communes. Selon lui, un seul taux serait préférable mais il faudrait faire des simulations par rapport au produit attendu par la commune et à l'incidence sur les demandeurs d'autorisation d'urbanisme.

Il faudrait également réfléchir à certaines exonérations éventuelles par exemple sur les commerces afin de revitaliser le centre ville.

Une réunion "toutes commissions" est prévue le jeudi 17 novembre 2011 à 19 heures afin de débattre de ce sujet avant de le valider en conseil municipal du mercredi 23 novembre 2011 à 20 h 30.

ASSAINISSEMENT : REMPLACEMENT DE TAMPONS FONTE SUR DIVERSES RUES - (DE 2011 197)

Vu la commission "toutes commissions" du 24 octobre 2011,

Gérard GALLET, Adjoint, rappelle qu'une consultation a été lancée le 4 octobre 2011 sur la plateforme AGEDI dont l'objet était le remplacement de tampons fonte sur diverses rues (regards de visite et avaloirs).

3 entreprises ont répondu dans les délais.

Après analyse des offres, M. GALLET, propose de retenir l'entreprise SCREG (la mieux disante) pour un montant TTC de 17 712,23 €.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, ce marché de travaux.

CHARGE le Maire de signer le devis.

ASSAINISSEMENT AVENANT N°2 EIFFAGE : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE VOIRIE - (DE 2011 198)

MAIRIE DE TOUCY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un marché d'exécution concernant le lot n° 2 : "Construction de bassins de pollution", dans le cadre de l'opération de construction d'un dispositif de traitement des eaux usées et de trois bassins de pollution, a été confié à l'opérateur économique EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST – CHAMPAGNE SUD KRUBA le 31 mai 2010.

Le montant de ce marché s'élève à 843 950,00 € HT suite à la passation de l'avenant n° 1.

Monsieur le Maire indique que des travaux supplémentaires doivent être exécutés concernant la mise en place d'une réfection définitive de chaussée en bi-couche avenue Félix François.

Monsieur le Maire poursuit en présentant la modification du montant du marché s'établissant comme suit :

- marché modifié suite à l'avenant n° 1 HT : 843 950,00 € HT ;
 - travaux supplémentaires liés à la réfection définitive de chaussée HT : 15 625,00 €
- Le montant du marché passe de 843 950,00 € à 859 575,00 € HT ; soit 1 028 051,70 € TTC.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré (Pour : 15 voix, Contre : 2 voix, Abstentions : 6 voix)

- 1) **DECIDE** d'augmenter le montant du marché d'exécution confié à l'opérateur économique EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST – CHAMPAGNE SUD KRUBA de 843 950,00 € HT à 859 575,00 € HT ;
- 2) **ADOpte** l'avenant n° 2 correspondant ;
- 3) **AUTORISE** Monsieur le Maire en tant qu'autorité compétente de l'entité adjudicatrice à signer l'avenant n° 2 et les pièces administratives correspondantes.

SUBVENTION D'EQUILIBRE LOTISSEMENT DES CINQ QUARTAUTS II - (DE 2011 199)

Vu la délibération du 29 juin 2005, visée en préfecture le 7 juillet 2005, décidant d'attribuer une subvention d'équilibre à l'OPAC pour l'opération de construction de 10 logements locatifs PLUS au lotissement des 5 Quartauts II d'un montant de 150 000 € soit 15 000 € par logement.

Considérant que cette subvention est financée à hauteur de 65 % par une subvention départementale et 35 % par le budget communal.

Considérant que l'opération de construction de 10 logements OPAC 89 au lotissement des 5 Quartauts II est terminée et que le Conseil Général a versé une somme de 91 720 € à la commune de Toucy à la subvention d'équilibre pour DOMANYS (anciennement OPAC). Il y a donc lieu de reverser cette somme à DOMANYS.

Après décompte définitif présenté par DOMANYS, la subvention versée par le Conseil Général s'avère trop importante.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité, de reverser 88 725 € à DOMANYS et de rembourser 2 995 € au Conseil Général.

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter les crédits suivants :

MAIRIE DE TOUCY

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	
62878 Remboursement de frais à d'autres organismes	88 725 €
Recettes :	
7473 Participations département	88 725 €

TARIFS CANTINE : ENFANTS ALLERGIQUES - (DE 2011 200)

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité, d'appliquer le tarif suivant pour les enfants allergiques qui prennent leurs repas au restaurant scolaire et qui sont pris en charge par le personnel de la commune :

1 € par enfant et par jour.

SUPPRESSION REGIE FOURRIERE MUNICIPALE - (DE 2011 201)

Considérant que la régie fourrière municipale ne compte plus de mouvements depuis plusieurs années,

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité, de supprimer la régie "fourrière municipale".

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire fait lecture du bilan des finances de la commune de Toucy élaboré par la Trésorerie. M. PIETAK soulève le problème de la gestion des finances et explique pourquoi sa rigueur sur les dépenses et différentes charges.
- Julien DUGAY évoque la panne de la chaudière du Centre de Loisirs et demande l'avis du Conseil Municipal pour l'option d'une chaudière gaz (raccordement gaz : environ 550 € + raccordement de la nouvelle chaudière : environ 2 500 €). Accord de principe par le Conseil Municipal.
- Le Maire fait lecture du Conseil Communautaire qui s'est déroulé le 7 octobre 2011 à Toucy.

Le Maire fait lecture des prochaines réunions et manifestations :

- | | |
|-----------------------------|---|
| • Samedi 29 octobre 2011 | Toute la journée foire au miel |
| • Vendredi 11 novembre 2011 | 9h45 rassemblement devant la mairie
Commémoration du 93 ^{ème} anniversaire de l'Armistice |
| • Mercredi 16 novembre 2011 | 18h00 Remise prix des maisons fleuries à la mairie |
| • Jeudi 17 novembre 2011 | 19 h 00 commission "toutes commissions" |
| • Mercredi 23 novembre 2011 | 20 h 30 Conseil Municipal |
| • Vendredi 25 novembre 2011 | 20h00 Loto des employés territoriaux |

La séance est levée à 23 heures.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE

- FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS **DE_2011_192**
 - ELECTION DES 4EME ET 5EME ADJOINTS **DE_2011_193**
 - INDEMNITES DES ELUS **DE_2011_194**
- CLASSE DE NEIGE ECOLE PRIMAIRE POUR L'ANNEE 2012 **DE_2011_195**
- CONVENTION L'YONNE EN SCENE 2011/2012 : PARTICIPATION SPECTACLES

MAIRIE DE TOUCY

- DE_2011_196**
- ASSAINISSEMENT : REMPLACEMENT DE TAMPONS FONTE SUR DIVERSES RUES **DE_2011_197**
- ASSAINISSEMENT AVENANT N°2 EIFFAGE : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE VOIRIE **DE_2011_198**
- SUBVENTION D'EQUILIBRE LOTISSEMENT DES CINQ QUARTAUTS II **DE_2011_199**
- TARIFS CANTINE : ENFANTS ALLERGIQUES **DE_2011_200**
- SUPPRESSION REGIE FOURRIERE MUNICIPALE **DE_2011_201**